

Intervention d'Alfred MARIE-JEANNE
Président de la Collectivité Territoriale de Martinique
Rapport sur la situation à SVG suite aux éruptions du volcan et sur la
détermination de l'aide de la CTM
Plénière du 13 avril 2021

Monsieur le Président de l'Assemblée,
Mesdames et Messieurs les Conseillers.

Compte tenu de la situation critique à Saint-Vincent :

- ✓ 1 explosion toutes les 2 ou 4 heures depuis le jeudi 8 avril dernier ;
- ✓ Plus de 12 000 personnes déplacées ;
- ✓ Un tiers de la superficie de l'île dévasté ;

Je vous propose de confirmer notre solidarité avec le peuple de Saint-Vincent et les Grenadines ; c'est en ce sens, que j'ai demandé au Président de l'Assemblée d'introduire en urgence un rapport sur ce sujet.

Cette urgence est justifiée par la détérioration de la situation à Saint-Vincent et les Grenadines, et par la tenue hier d'une réunion de l'Autorité de l'Organisation des Etats de la Caraïbe à laquelle participait le Premier Ministre de Saint-Vincent et des Grenadines. Il nous a présenté les dernières actualités sur l'activité du volcan et sur la gestion de la crise.

En résumé :

- ✓ Il n'y a pas de demande d'évacuation de personnes hors de l'île.
- ✓ Le besoin le plus urgent est celui de l'eau potable.
- ✓ La coordination de l'aide par territoire est nécessaire. Les aides individuelles, les arrivées par bateau sans autorisation au préalable, dans les conditions sanitaires actuelles, sont à proscrire.

J'ai immédiatement pris l'attache du Préfet et de l'Ambassadeur de France à Sainte-Lucie, pour mieux coordonner l'aide de la Martinique.

Une cellule de veille administrative interne à la CTM a été mise en place qui se chargera de déterminer les coûts et les modalités pratiques d'achat et de logistique. Elle fera le lien avec les autres services de l'Etat pour s'entourer de toutes les expertises.

D'ores et déjà des relations ont été prises avec le Service Territorial d'Incendie et de Secours et l'Etat-Major de Zone Antilles.

Une cellule de coordination technique CTM-Préfecture a été mise en place.

Il s'agit une mission strictement humanitaire : aide à des personnes sinistrées. Il n'y a pas de victimes ni de blessés

C'est ainsi que 5 400 litres d'eau du stock de la CTM seront acheminées ce jour par la Frégate Ventose compte tenu des capacités disponibles à bord.

Le Premier Ministre Ralph GONSALVES m'a fait savoir que ce jeudi 15 avril au plus tard une liste réévaluée des besoins sera transmise ; Il souhaite une aide appropriée et soutenue dans le temps. Je la présenterai au Conseil Exécutif.

L'estimation des coûts n'est certes pas encore établie, mais les besoins sont réels.

Chers Collègues, cette action de solidarité exige de nous humilité et sagesse. Notre engagement doit être à la hauteur de l'expression de notre solidarité.

Vous serez régulièrement informé de l'évolution de ce dossier.

Monsieur le Président de l'Assemblée, chers collègues, le Conseiller Exécutif Daniel Marie-Sainte vous présentera le rapport dans son détail.

Mèsi anpil mèsi anchay